



2024

Fédération Française de Baseball &amp; Softball

2024

**N3****PROCES VERBAUX****Mai Juin 2024**

Recueil des délibérations, Actes &amp; Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Bureau fédéral du 3 mai 2024  
en consultation écrite**

Le vote a été ouvert du jeudi 2 mai 2024 à 20h32 au vendredi 3 mai 2024 à 9h49, via l'application Balotilo, après participation au vote de tous les membres du Bureau fédéral.

**Membres ayant participé au vote (8)** : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Anne-Marie MOREL (20h35), Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI.

**I. Vie fédérale**Affiliation

Le Bureau fédéral valide l'affiliation provisoire, sous le numéro 001003, du club DOMBES BASEBALL SOFTBALL, sis 7 rue du Château 01390 Civrieux, présidé par M. Emmanuel SEGUI.

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 8 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 0

Ententes

Le Bureau fédéral approuve l'entente E0261 NLB entre : 030015 ALLIGATORS NÎMES BASEBALL CLUB / 030003 LES CHEVALIERS DE BEAUCAIRE / 034008 LES ALBATROS DE LA GRANDE MOTTE.

Discipline : Baseball

Catégorie : 15U

Droits sportifs : 030015 ALLIGATORS NÎMES BASEBALL CLUB

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 8 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 0

Le Bureau fédéral approuve l'entente E0263 PESSAC-ANDERNOS entre : 033006 USSAP SECTION BASEBALL - SOFTBALL PESSAC PANTHÈRES / 033018 CORSAIRES D'ANDERNOS LES BAINS

Discipline : Baseball

Catégorie : 12U

Droits sportifs : 033006 USSAP SECTION BASEBALL - SOFTBALL PESSAC PANTHÈRES

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 8 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 0

Le Bureau fédéral approuve l'entente E0264 PESSAC-ANDERNOS entre : 033006 USSAP SECTION BASEBALL - SOFTBALL PESSAC PANTHÈRES / 033018 CORSAIRES D'ANDERNOS LES BAINS

Discipline : Baseball

Catégorie : 15U

Droits sportifs : 033006 USSAP SECTION BASEBALL - SOFTBALL PESSAC PANTHÈRES

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 8 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 0

Le Bureau fédéral approuve l'entente E0265 Fire R1 entre : 35010 FIRE HORSES DES VALLONS DE BRETAGNE / 056007 GREGAM BASEBALL SOFTBALL CLUB

Discipline : Baseball

Catégorie : 19+

Droits sportifs : 35010 FIRE HORSES DES VALLONS DE BRETAGNE

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 8 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 0

**Comité directeur du 16 mai 2024  
en téléconférence**

**Membres présents** : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND (20h25), Damien GUIONIE, Véronique GRISOT-GARBACZ, Ludovic MEILLIER, Jean-Marie MEURANT, Anne-Marie MOREL (20h35), Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI.  
**Membres excusés** : Olivier DUBAUT, Thomas MASSE, Nora KHEMACHE, Frederic KERBECHÉ, Stéphanie KUNTZ, David TEN EYCK.

**Assistent également** : Stephen LESFARGUES, Boris ROTHERMUNDT, Elliot FLEYS, Noémi CHEVALIER-MICHON.

Il est constaté à 20h10 que 10 membres étant présents, le Comité directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry RAPHET.

Le Comité Directeur prend note et acte la démission de Aurélie Behr du Comité directeur de la Fédération.

**I. Ordre du jour**

Le Secrétaire général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbation des procès-verbaux
- Commissions
- Direction Technique Nationale
- Vie fédérale
- Divers

Le Comité directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

**II. Approbation des procès-verbaux**

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux du Comité directeur des 6 et 27 février 2024 et du Bureau fédéral des 16 et 27 mars 2024, du 5 avril 2024 et 3 mai 2024.

**III. Commissions fédérales**CFS

Le Comité directeur approuve les PV 6 à 15 de la Commission fédérale sportive. En particulier, le Comité directeur approuve et reprend à son compte la décision de la CFS, issue de son PV 10, de considérer comme définitives, les listes des 30 provisoires transmises après la date limite, c'est-à-dire dans les temps de transmission des listes définitives.

Le Comité Directeur approuve les notes explicatives des cas particuliers au sujet de la règle des JFL.

Le Comité directeur lance l'appel à candidature pour l'attribution des Challenge de France 2025 :

- Challenge de France Baseball du 8 au 11 mai 2025
- Challenge de France Féminin de Softball du 7 au 9 juin 2025
- Challenge de France Masculin de Softball du 19 au 21 avril 2025

CFJ

Le Comité directeur approuve les PV 2, 3 et 4 de la Commission fédérale jeunes. Le comité Directeur, sur recommandation de la CFJ, attribue les interligues 2025 et 2026 au club 034004 BASEBALL CLUB BITERROIS

*20h25, Arrivée de Fabien CARRETTE-LEGRAND, le nombre de votants passe à 11.*

CFA

Le Comité directeur approuve les décisions 01\_2024, 02\_2024 et 03\_2024 et les bulletins 2024B01, 2024B02 et 2024B03 de la Commission Fédérale d'Arbitrage.

CFSS

Le Comité directeur approuve les bulletins 2024B01, 2024B02, 2024B05, 2004B06, 2004B07, 2004B08, 2004B09 et 2004B10 de la Commission fédérale de scorage et statistiques.

CFJR

Le Comité directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission fédérale juridique et réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés pour la saison 2024 :

- Années de participation 2024 : 10U

La Commission fédérale juridique et réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité directeur en reprenant in extenso les textes votés.

#### CSOE

Le Comité directeur approuve la nomination de Mme Estelle DUPETIT en tant que membre de la Commission de surveillance des opérations électorales.

#### CFTE

Le Comité directeur prend acte de la démission de Sylvain PONGE en tant que président de la CFTE.

Le Comité directeur lance l'appel à candidatures pour la présidence de la CFTE pour le reste du mandat en cours. En attente d'un futur candidat, Damien GUIONIE assurera la présidence par intérim de cette commission.

20h35, arrivée de Anne-Marie MOREL, le nombre de votants passe à 12.

#### CFSHN

Le Comité directeur demande au siège fédéral de diffuser, conformément à l'article 70.4 du règlement intérieur, l'appel à candidature pour la constitution de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau, avant le 1er juin 2024.

#### CFRE

Le Comité directeur demande au siège fédéral de diffuser un appel à candidature pour les élections des représentants territoriaux de la Commission fédérale de répartition des fonds dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales, avant le 1er juin 2024.

### **IV. Direction Technique Nationale**

#### Campagne PSF 2024

Le DTN apporte quelques éléments chiffrés sur le déroulement de la campagne PSF 2024, à savoir :

- 77 dossiers reçus pour 128 actions à la clôture de la campagne, le lundi 29 mai à 12h.
  - 11 dossiers concernant des Ligues régionales pour 32 actions
  - 13 dossiers concernant des comités départementaux pour 13 actions
  - 53 dossiers concernant des clubs pour 83 actions
- 470.442€ de demande de subvention pour une enveloppe de 218.500€.
- L'ANS a communiqué à la FFBS le montant de l'enveloppe complémentaire pour le dispositif "Animations vacances olympiques et paralympiques". Le montant de 29.000€ sera attribué par la commission de répartition des fonds, sur la base du recensement des clubs ayant déposé une demande de subvention par le biais du formulaire de déclaration en ligne (publication du 01/03/24 sur le site www.ffbs.fr).
- Pour rappel, toute structure affiliée à France Cricket qui se voit octroyer une subvention au titre du PSF 2024 est dans l'obligation de s'affilier à la FFBS pour pouvoir en bénéficier (procédure d'affiliation à la FFBS à faire avant le 30 juin 2024 dernier délai).
- L'ANS procède actuellement à l'analyse des Compte-rendus Financier (CRF) pour les associations ayant bénéficié d'une subvention en 2021 et 2022. Une procédure de reversement de la subvention pourra être engagée par l'ANS, le cas échéant, faute de CRF.

#### Label Club Ecole 2024

Le DTN informe le comité directeur du lancement de la campagne du Label Club École de Baseball Softball Baseball5 2024. Ce label est une démarche de valorisation des clubs menant une politique de structuration et de développement des pratiques jeunes à la fédération.

Ce label comprend trois niveaux : Bronze, Argent, Or qui reposent sur quatre critères obligatoires.

Pour candidater, il faut remplir le formulaire de la Campagne de Labellisation 2024 avant la date limite du 14 juin 2024.

À noter : les renouvellements pour les lauréats 2023 seront à effectuer lors de la campagne 2025.

#### Renouvellement agrément ministériel

Le DTN informe le comité directeur de la date butoir pour le renouvellement de l'agrément ministériel.

Elle est fixée au 31 août 2024 par la direction des sports du ministère.

20h55, Départ d'Anne-Marie MOREL, le nombre de votants passe à 11.

21h00, Départ de Véronique GRISOT-GARBACZ, le nombre de votants passe à 10.

### **V. Vie fédérale**

#### Affiliation

Le Comité directeur valide l'affiliation définitive, sous le numéro 051016 du club KATALAUNERS BASEBALL SOFTBALL CHÂLONS EN CHAMPAGNE, sis 15 rue du Lieutenant Loyer - 51000 Châlons-en-Champagne, présidé par M. Jean-Pierre BROUSSARD. Ce club était affilié sous le numéro 051015, et à jour de sa

cotisation 2024, en tant que section de L'ESPÉRANCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - SECTION BASEBALL, club omnisport qui a demandé sa radiation de la Fédération, consécutivement à l'indépendance de la section.

#### Radiation

Le Comité Directeur prononce la radiation du club de L'ESPÉRANCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - SECTION BASEBALL, affilié nous le numéro 051015, club omnisport qui avait demandé sa radiation de la Fédération, consécutivement à l'indépendance de la section.

#### Demandes

Le Comité Directeur approuve la demande du club de Mulhouse de jouer dans le championnat sénior allemand du Bade-Wurtemberg.

Pour: 7 Abstention: 1 Contre: 2

#### Assemblée générale électorale 2024

##### • Tenue

L'Assemblée générale électorale de la Fédération, convoquée le 23 novembre 2024, se déroulera sous format hybride, en présentiel et en distanciel (retransmission en direct).

##### • Modalités de vote

Le Comité directeur décide que les résolutions de l'Assemblée générale électorale du 23 novembre 2024 seront soumises au vote à distance par voie électronique sur une période ouverte au plus tôt à compter du 12 novembre 2024 et qui s'achèvera le 23 novembre 2024 après délibération de l'Assemblée.

##### • Ordre du jour

Le Comité directeur arrête l'ordre du jour de l'Assemblée générale électorale de la Fédération du 23 novembre 2024.

##### • Appel à candidatures

Le Comité directeur demande au siège fédéral de diffuser, conformément aux articles 31 et 34 du règlement intérieur, les appels à candidatures pour le renouvellement du comité directeur, au titre du collège général et des collèges spéciaux, avant le 1er juin 2024.

#### Partenariat TLC Marketing

Le Comité directeur valide le renouvellement de l'accord de partenariat avec TLC Marketing permettant aux clubs affiliés qui souhaitent faire partie du dispositif d'accueillir des détenteurs de bons d'activités (date d'échéance : 30 juin 2026).

#### Consultation Assurances fédérales 2024

Le Comité directeur demande au siège fédéral de lancer un appel à concurrence aux fins de renouvellement du parc assurantiel fédéral pour les saisons sportives 2025 à 2028.

#### Comité Directeur

Le Comité Directeur acte la démission de Anne-Marie MOREL du Comité Directeur de la fédération en date du 16 mai 2024.

#### Dans la communauté

Le Comité Directeur fédéral évoque le décès de M. Deus HENRICH, ancien membre du staff de l'Équipe de France de Softball et figure du club de Gap. Des pensées accompagnent sa famille et ses proches, en particulier son épouse, Mme. Annick HENRICH, longtemps bénévole au sein des instances fédérales.

Le Comité Directeur exprime également son soutien aux clubs ainsi qu'à l'ensemble des licenciés néocalédoniens, actuels et passés, dans le moment difficile qu'ils traversent.

Tous les sujets ayant été abordés, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h00.

## **Comité directeur du 4 juin 2024 en consultation écrite**

Le vote a été ouvert du vendredi 31 mai à 11h21 au mardi 4 juin 2024 à 20h32, via l'application Balotilo.

**Membres ayant participé au vote (13) :** Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE LEGRAND, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Ludovic MEILLIER, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, David TEN EYCK.

**Membres n'ayant pas participé au vote (5) :** Aurélie BEHR, Olivier DUBAUT, Frederic KERBECHÉ, Stéphanie Kuntz, Thomas MASSE.

### **I. Vie fédérale**

#### Affiliations

Le Comité directeur valide l'affiliation définitive sous le numéro 001003 du club Dombes Baseball Softball, sis 7 rue du Château 01390 Civrieux, présidé par M. Emmanuel SEGUI.

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 12 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 1

Le Comité directeur valide l'affiliation définitive sous le numéro 024015 du club Sarliac Baseball Softball Périgord Les Angels, sis 6 rue du stade, 24420 Sarliac-sur-l'Isle, présidé par M. Bruno SERAFIN.

Résultats des votes :

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 13 / Non : 0 / Ne se prononce pas : 0

#### Ligue régionale de Nouvelle-Aquitaine

Le Comité directeur refuse à 5 voix contre, 4 voix pour et 4 abstentions, les projets de statuts de la Ligue régionale de Nouvelle-Aquitaine qui prévoient la nouvelle dénomination suivante : "Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Baseball et Softball" ; par dérogation à celle prévue aux statuts-types fédéraux : "Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Baseball, Softball et Baseball5".

Résultats des votes :

Le « non » (56%) l'emporte sur le « oui » (44%).

Nombres de voix : Oui : 4 / Non : 5 / Ne se prononce pas : 4

## Comité directeur du 27 juin 2024 En téléconférence

**Membres présents** : Vincent BIDAUT (20h30-21h15), Marie-Christine BINOT (20h30), Christelle BONAVITA, Damien GUIONIE, Véronique GRISOT-GARBACZ, Frederic KERBECHÉ, Ludovic MEILLIER, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI.

**Membres excusés** : Olivier DUBAUT, Thomas MASSE, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ, Fabien CARRETTE-LEGRAND, David TEN EYCK

**Assistent également**: Stephen LESFARGUES, Boris ROTHERMUNDT, Elliot FLEYS,.

Il est constaté à 20h05 que 9 membres étant présents, le Comité directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry RAPHET.

### I. Ordre du jour

Le Secrétaire général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbation des procès-verbaux
- Commissions
- Direction Technique Nationale
- Vie fédérale
- Divers

Le Comité directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

### II. Approbation des procès-verbaux

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux du Comité directeur des 16 mai et 4 juin 2024.

### III. Commissions fédérales

#### CFS

Le Comité directeur approuve les PV 16 à 21 de la Commission fédérale sportive. Le Comité directeur approuve l'utilisation du module compétition uniquement pour la D3 2024

#### CFJ

Le Comité directeur approuve les PV 4, 5 et 6 de la Commission fédérale jeunes.

Sur proposition de la CFJ, le Comité Directeur décide d'attribuer les compétitions sportives jeunes 2025:

- Plateau Sud du championnat de France 12U (21 et 22 septembre 2025) : **Saint Romain de Jalionas**
- Finale du championnat de France 12U (04 et 05 octobre 2025) : **Montendre**
- Plateau Nord de la coupe de France 18U (27 et 28 septembre 2025) : **Dunkerque**
- Final de la coupe de France 18U (11 et 12 octobre 2025) : **Chartres**
- Plateau Sud de l'Open de Softball 12U/15U (27 et 28 septembre 2025) : **Pessac**
- Plateau Nord du championnat de France 12U (21 et 22 septembre 2025) : **Montigny le Bretonneux**
- Phase préliminaire du championnat de France 15U (13 et 14 septembre 2025) : **Metz et Ronchin**
- Finale du championnat de France 15U (27 et 28 septembre 2025) : **Montigny le Bretonneux**
- Plateau Sud de la coupe de France 18U (27 et 28 septembre 2025) : **Toulouse**
- Plateau Nord de l'Open de Softball 12U/15U (27 et 28 septembre 2025) : **Ronchin**

20h30, arrivée de Vincent BIDAUT et Marie Christine BINOT le nombre de votants passe à 11.

Par dérogation et à titre exceptionnel, le Comité Directeur approuve (9 pour, 1 contre) la proposition du Pv6 de la CFJ au sujet du montant des amendes données aux ligues dans le cadre du retard de retour de dossier pour les Interligues Little League France 2024.

#### CFA

Le Comité directeur approuve le bulletin 2024B04 de la Commission fédérale arbitrage.

#### Appel CNOSF/CFA:

Le Comité Directeur approuve la décision N° 04\_2023 de la CFA suite à l'appel au de la décision 03\_2024 du 14 mai 2024 formulée par M.Paul N'GUYEN au CNOSF.

#### CFSS

Le Comité directeur approuve les bulletins 2024B03, 2024B04, 2024B11, 2024B12, 2024B13, 2024B14, 2024B15, 2024B16 et 2024B17 de la Commission fédérale de scorage et statistiques.

9 pour/ 1 abstention

#### CFJR

Le Comité directeur se prononce favorablement sur les textes préparés par la Commission fédérale juridique et réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés :

- pour la saison 2024 : engagement et feuilles de match électroniques pour la Division 3 Baseball,
- pour la saison 2025 :
  - règlements généraux titres I, II et VIII relatifs à la vie fédérale, sous réserve des modifications ci-après demandées par le Comité directeur,,
  - montant des licences et cotisations : modification de la période ordinaire de renouvellement,
  - montant des mutations et extensions de licences : modification de la période ordinaire de mutation.

La Commission fédérale juridique et réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité directeur en reprenant in extenso les textes votés.

Le Comité directeur acte également, pour la saison 2025, de la nécessité de sanctionner les licenciés dont la photographie figurant sur la licence ne répondrait pas aux conditions des règlements fédéraux, et demande à la Commission fédérale juridique et réglementation de faire une proposition en ce sens pour la prochaine réunion du Comité directeur, en coordination avec les commissions fédérales concernées.

Enfin, le Comité directeur demande à la CFJR de proposer, pour la prochaine réunion du Comité directeur, une ouverture anticipée de la prise de licences 2025,

21H15, Départ de Vincent BIDAUT, le nombre de votants passe à 10

### IV. Direction Technique Nationale

Dans le cadre de la campagne de reconnaissance de haut niveau, le Comité directeur rappelle que, conformément à l'article 6 de la convention conclue entre France Cricket et la Fédération, le 2 janvier 2023 : *le Directeur Sportif Cricket travaille directement avec le Ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympique et l'Agence nationale du Sport pour obtenir la reconnaissance du caractère de haut niveau du cricket et l'élaboration du Projet de Performance Fédéral (PPF) spécifique à la discipline du Cricket, dans le respect des modalités prévues par instructions ministérielles.*

En conséquence, le Comité directeur précise qu'il ne demandera pas la reconnaissance de HN pour le Cricket (9 pour 1 abstention)

#### Contrat de Performance

Le DTN et DTNA proposent à l'acceptation du comité directeur la répartition suivante dans le cadre de l'accompagnement des Pôles Espoirs du PPF :

- 13 K€ Ligue Normandie ;
- 13 K€ Ligue Occitanie ;
- 11 K€ Ligue Nouvelle-Aquitaine

Pour l'année 2025, les ligues régionales recevront une grille d'indicateurs qui servira de base pour la répartition de l'enveloppe allouées au dispositif.

#### Label des clubs 2024

Le DTN présente la synthèse des travaux réalisés par Charline GARTNER, conseillère technique nationale, en charge du dispositif label club à la Fédération.

Ce label est une distinction attribuée aux clubs affiliés qui remplissent certains critères de qualité, de structuration et de performance. Ce label vise à reconnaître et à promouvoir les clubs qui s'engagent activement dans le développement du

baseball, softball et baseball5 en mettant en œuvre des pratiques exemplaires dans divers domaines.

Clubs labellisés (par ordre de points obtenus) : 12 dossiers déposés, 8 retenus.

Note maximale : 178/310 ;

Note minimale : 84 ; Score moyen : 127.

Or (2)

- Huskies de Rouen
- Cometz Baseball et Softball Club de Metz

Argent (2)

- Phénix de Perpignan Baseball Club
- Pitcher's de Pineuilh

Bronze (4)

- Baseball Softball Club Les Cardinales de Colmar
- Cyclones de Fenay
- Association sportive de Baseball de l'Ouest Toulousain
- Bats de Saint-Romain-de-Jalionas

#### Équipe de France

A date, il n'y a aucun candidat à l'organisation de l'Euro Masculin Baseball Seniors 2025.

#### **V. Vie fédérale**

##### Mise en sommeil

Le Comité directeur valide la mise en sommeil du club BECKERICH HEGDEHOGS, affilié sous le numéro 099003, à jour de sa cotisation fédérale 2024.

##### Radiations

Le Comité directeur prononce la radiation du club LES SALAMANDRES DU HAVRE, affilié nous le numéro 076007, club omnisport qui a fermé sa section baseball.

##### Open de France Baseball5

Le Comité Directeur attribue l'open de France de Baseball5 au club de Nîmes. La compétition se tiendra les 1er et 2 février 2025.

##### CD 75

Conformément à l'article 6.3 du règlement intérieur, le comité directeur fédéral demande au Comité départemental de Paris de convoquer, avant le 12 juillet 2024, une assemblée générale appelée à se réunir au plus tard le 27 juillet 2024, sur les ordres du jour suivants :

En assemblée générale ordinaire :

1. Constat du quorum ;
2. Ratification du procès-verbal de la précédente assemblée générale ;
3. Présentation des rapports d'activité dont le rapport moral du comité directeur ;
4. Présentation du rapport des commissaires aux comptes et approbation des conventions règlementées, le cas échéant ;
5. Approbation des comptes de l'exercice clos ;
6. Présentation et approbation du budget prévisionnel ;
7. Election d'un ou plusieurs membres du comité directeur, en cas de vacance ;
8. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

Et en assemblée générale extraordinaire :

1. Constat du quorum ;
2. Adoption ou modification des statuts.

##### Assemblée générale électorale 2024

Le Comité Directeur acte le lieu de l'assemblée générale électorale au siège de la FFVolley, 4 rue des Sarrazins - 94600 CRÉTEIL, le 23 novembre 2024.

Tous les sujets ayant été abordés, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30.